



SOCIÉTÉ POUR
LES PEUPLES
MENACÉS



Rapport annuel

2022

	3	Editorial
L'année 2022	4	
	6	CAMPAGNES & PROJETS Or
CAMPAGNES & PROJETS Brésil	8	
	10	CAMPAGNES & PROJETS Chine
CAMPAGNES & PROJETS Arctique	12	
	14	Nouvelles
RAPPORT FINANCIER Bilan Compte d'exploitation Rapport d'activité	16-19	

Editorial

L'année 2022 a été jalonnée de grands défis. L'échange avec nos partenaires qui luttent sur place pour les droits des communautés autochtones et les minorités a montré que les défenseurs·euses subissent de grosses pressions, que ce soit en Russie, au Brésil ou en exil.

C'est le cas notamment en Russie où la guerre contre l'Ukraine a aggravé la situation des droits humains en Russie aussi. Les défenseurs·euses des droits humains se retrouvent toujours plus souvent dans le viseur de la répression étatique. Certains·e-s de nos partenaires ont dû fuir la Russie et s'engagent maintenant pour les droits des communautés autochtones, alors qu'ils·elles sont en exil. Un réseau d'exilé·e-s pour les autochtones de Russie nommé l'ICIPR a ainsi été créé. Nous accompagnons l'ICIPR depuis ses débuts et travaillons en étroite collaboration afin de soutenir les efforts des autochtones pour la défense des droits humains, aussi en temps de guerre.

Les droits humains sont également sous pression en Amazonie brésilienne : les entreprises violent les droits et les territoires des communautés autochtones pour mener leurs affaires. Les traces de ces affaires commerciales conduisent en Suisse, comme nous avons pu le prouver et ainsi contribuer au débat sur les multinationales responsables en Suisse. Nous soutenons aussi nos partenaires en Amazonie brésilienne dans les faits. Même lorsqu'ils·elles sont menacé·e-s, comme notre partenaire Maria Leusa Mundurukú, et subissent de graves revers, nous avons pu, l'année dernière, les aider juridiquement et financièrement à stabiliser leur situation.

Personne n'ignore la situation en matière de droits humains en Chine. Nous demandons aux politiques suisses d'en tirer enfin les conséquences. Afin d'accroître la pression dans ce sens, nous soutenons nos partenaires ouïghour·e-s et tibétain·ne-s dans leurs efforts pour réveiller la communauté internationale. Des survivantes des camps d'internement ouïghours du Turkestan oriental (province chinoise du Xinjiang) ont ainsi témoigné dans différents podiums menés dans des villes suisses sur ce qu'elles ont vécu, malgré les risques. Car raconter la vérité est un véritable tour de force.

La défense des droits humains demande beaucoup d'endurance. Nous avons pu continuer d'agir aux côtés de nos partenaires en 2022. Nous tenons à vous tenir informé·e-s du déroulement de ces collaborations et sur leurs moments forts, **et vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre soutien.**



Christoph Wiedmer
Co-directeur



Lisa Mazzone
Présidente



IMPRESSUM

Éditrice : Société pour les peuples menacés Suisse

Birkenweg 61, CH-3013 Berne, 031 939 00 00, info@gfbv.ch, www.gfbv.ch/fr

Compte pour les dons : Berner Kantonalbank BEKB: IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1

Textes : Reta Barfuss, Irene Gurtner, Dominique Schärer, Jochen Wolf

Mise en page : Tania Brügger Marquez

Rédaction : Reta Barfuss, Dominique Schärer

Photo couverture : Thomaz Pedro

L'année 2022

La SPM a soutenu en 2022 la lutte pour la défense des droits des autochtones et des minorités aux côtés des personnes suivantes. Elle a été particulièrement présente dans les médias et a participé à l'organisation, en Suisse, de débats sur les droits humains.



5 pays active



« La Russie bafoue non seulement nos droits mais elle détruit aussi nos territoires, nos villages et nos vies. »

Yana Tannagasheva
Militante et membre du peuple chor, Russie



3 délégations des minorités et communautés autochtones



« J'ai promis aux jeunes femmes enfermées dans les camps d'internement que je raconterai tout quand je sortirai du camp, et que je dirai au grand public ce qui s'y passe. »

Gulbahar Jalilova
Militante ouïghoure et survivante des camps d'internement dans le Turkestan oriental



7 événements publics



Contribution à 217 509 signatures pour la pétition



« La Suisse aussi a du sang sur les mains. »

Maria Leusa Mundurukú
Militante autochtone contre l'exploitation minière illégale, Brésil



5 campagnes en cours



« J'attends du gouvernement suisse qu'il lutte contre les injustices exercées contre mon peuple et ma patrie. »

Gulbahar Haitiwaji
Militante ouïghoure et survivante des camps d'internement dans le Turkestan oriental



1 recours auprès du Tribunal fédéral



16 000 donateur•trice•s



« Nous devons combattre ensemble pour la vérité et la clamer haut et fort, surtout maintenant que les espoirs s'amenuisent. »

Andrey Danilov
Militant en exil et membre du peuple sami, Russie



13 communiqués de presse envoyés

Suisse/Brésil : No Dirty Gold!

L'Amazonie brésilienne connaît un boom de l'or entraînant de véritables désastres pour les êtres humains et la nature. Des acteur·rice·s suisses contribuent au problème : le marché aurifère suisse n'est toujours pas propre. Pour changer cela et plaider en faveur d'une plus grande transparence, la SPM a porté une procédure jusqu'au Tribunal fédéral.



Photo : Daniëlle Liniger

Maria Leusa Mundurukú lutte contre l'exploitation minière illégale au Brésil.

Activités

Déforestation, rivières empoisonnées, maladies, violence et misère pour les autochtones : ce sont là tous les effets de la ruée vers l'or en Amazonie brésilienne. La militante Maria Leusa Mundurukú, représentante de la communauté autochtone Mundurukú de la région du Tapajós, est bien placée pour le savoir. Depuis des années, elle et sa communauté luttent contre les orpailleurs illégaux. Début mai, Maria Leusa Mundurukú s'est déplacée, accompagnée d'une délégation, en Europe et en Suisse aussi, car une grande partie de l'or y est négocié et transformé. Mais le marché aurifère suisse n'est toujours pas propre : cela s'est confirmé lorsqu'en 2021, près de cinq tonnes d'or à risques provenant de l'Amazonie brésilienne ont été importées en Suisse.

Après que des orpailleur·euse·s illégaux·ales ont incendié le village de Maria Leusa Mundurukú en mai 2021, la SPM a aidé les Mundurukú dans la reconstruction des maisons et a engagé une procédure spéciale auprès de l'ONU pour que soit initiée une enquête sur place pour Maria Leusa Mundurukú, sa communauté et d'autres militant·e·s et que l'Etat brésilien prenne des mesures de protection.

Succès

Après un entretien avec la délégation brésilienne organisé par la SPM, cinq grandes raffineries d'or et l'Association de l'industrie suisse des métaux précieux ont publié une déclaration inédite : elles condamnent l'exploitation minière illégale en Amazonie et soulignent que les communautés autochtones doivent être impliquées dans les projets économiques. Une première pour la branche. Ceci montre bien que l'engagement de la SPM durant toutes ces années porte ses fruits.

Perspectives

Afin d'obtenir plus de transparence sur les importations d'or, la SPM engage une procédure juridique contre quatre grandes raffineries d'or suisses. Après que le Tribunal administratif fédéral ait rejeté la demande de la SPM en mars, celle-ci a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. La SPM attend le jugement début 2023 et continuera de suivre les évolutions dans le secteur aurifère suisse.

2012 Premier rapport de la SPM pointant du doigt les dysfonctionnements dans le commerce aurifère. Dans les années suivantes, plusieurs rapports ont été publiés.

● **2019** L'Administration fédérale des douanes répond en faveur de la SPM et demande la publication de la liste des fournisseurs d'or des plus grandes raffineries suisses, de 2014 à 2017. Les raffineries d'or font recours.

● **Mars 2019** Metalor, une des plus grandes raffineries d'or suisses, cesse le commerce de l'or issu des petites exploitations minières non contrôlées.

● **Mars 2022** Le Tribunal administratif fédéral rejette la demande de la SPM pour la transparence des importations d'or en invoquant le secret fiscal.

● **Mai 2022** La SPM porte l'affaire devant le Tribunal fédéral en faisant recours contre la décision du Tribunal administratif fédéral. Un jugement positif augmenterait grandement la transparence du marché aurifère en Suisse.

● **Juin 2022** Après une visite de la délégation brésilienne, cinq grandes raffineries d'or et l'Association Suisse des fabricants et commerçants de métaux précieux ont publié une déclaration inédite et condamné l'exploitation minière illégale.

Brésil : « Ne touchez pas à l'Amazonie! »

Une nouvelle enquête de la SPM montre que l'UBS a participé au financement de groupes agricoles brésiliens particulièrement controversés. Outre la pression publique sur les acteurs de la déforestation en Amazonie, la SPM continue de soutenir les communautés concernées dans leur lutte pour leurs droits et la reconnaissance de leur espace de vie.



Photo : Thomaz Pedro

Marcele Mundurukú combat la déforestation massive dans la région du Bas Tapajó, au Brésil.

👤 Activités

La banque suisse UBS a approvisionné deux groupes agricoles, Marfrig et BrasilAgro, avec l'argent d'investisseurs mondiaux, par le biais de sa banque d'investissement brésilienne. Les deux entreprises sont, ou tout du moins étaient, impliquées dans des cas de déforestation illégale, de destruction de l'environnement et de violations des droits humains. C'est ce que montre une nouvelle enquête de la SPM présentée par une web-story et une vidéo explicative.

Parallèlement à son travail de relations publiques, la SPM a apporté son soutien concret aux organisations partenaires autochtones dans leur combat pour conserver leurs droits : elle agit aux côtés de l'organisation des Mundurukú Pariri ainsi celle des Tupinambá CITUPI dans la région du Tapajós (Pará). Pariri veut ouvrir un centre communautaire, créer de nouveaux postes et renforcer le réseau des villages aux alentours. La SPM finance les réunions politiques des Tupinambá et l'action de protestation « Grito Ancestral » (en français le cri des ancêtres) contre le commerce du bois illégal. En outre, la SPM soutient un projet de cacao au nord du Brésil qui permettra aux jeunes Yanomami de trouver une source de revenus.

😊 Succès

Les grands médias ont diffusé l'enquête de la SPM sur le financement des groupes agricoles controversés. La SPM a su travailler efficacement avec la coalition pour des multinationales responsables : la vidéo explicative a été largement diffusée sur les réseaux sociaux et la SPM a soutenu, via ses canaux d'information, la pétition en faveur d'une loi pour des multinationales responsables.

La SPM a organisé des collectes de fonds pour les organisations partenaires et encouragé la tenue d'ateliers de formation sur les droits humains pour les communautés autochtones. En l'espace de trois ans, neuf ateliers, réunissant chacun près de 60 participant·e·s, ont eu lieu. Au moyen de ce soutien constant sur plusieurs années, la SPM permet à ses partenaires de gagner en force sur le long terme.

👁 Perspectives

Fin de l'ère Bolsonaro : fin octobre, l'ancien président de gauche, Luiz Ingácio Lula da Silva, a été élu de justesse à la tête du pays pour la deuxième fois. Changement de donne donc pour les communautés autochtones du Brésil qui défendent leurs droits. La SPM continuera de soutenir ses organisations partenaires dans ce sens.

Janvier 2019

Le candidat d'extrême-droite Jair Bolsonaro est élu comme nouveau président brésilien.

● Novembre 2019

La SPM lance sa campagne « Ne touchez pas à l'Amazonie! », afin de renforcer les rangs des communautés autochtones et de les soutenir dans leur lutte pour les droits humains et la préservation de l'Amazonie.

● Septembre 2021

La SPM publie un rapport sur les projets de construction d'infrastructures disproportionnés dans la région du Tapajós.

● Octobre 2021

Visite d'une délégation du Brésil et publication du documentaire « Tapajós en danger » sur les projets d'infrastructure en Amazonie.

● Septembre 2022

La SPM montre comment UBS a participé au financement de groupes agricoles controversés et contribué ainsi à la déforestation de l'Amazonie.

● Octobre 2022

Le Brésil élit l'ancien président de gauche, Luiz Ingácio Lula da Silva, à la tête du pays pour la deuxième fois. Cela signifie un espoir prudent pour la protection de l'environnement et des droits humains.

Chine : Pour une communauté ouïghoure libre plutôt que le libre-échange avec la Chine

Le Conseil fédéral est resté passif en 2022 et ce malgré les critiques qui se sont élevées à l'échelle mondiale sur les Jeux olympiques de Chine. En outre, la Suisse est à la traîne bien derrière l'Europe et les Etats-Unis en matière d'efforts contre l'importation de produit issu du travail forcé. Mais au Parlement et au sein de la société civile, des voix s'élèvent. La SPM ainsi que les militant·e·s ouïghour·e·s ont profité de ce coup de projecteur.



Photo : René Torres / gfbv

Gulbahar Jalilova, Asgar Can et Gulbahar Haitiwaji critiquent la situation au Turkestan oriental.

Février 2022 En raison de l'absence de critique du Conseil fédéral face à la politique chinoise, la SPM et les organisations tibétaines et ouïghoures lui décernent, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver, la « médaille d'or du silence ».

Mai 2022 Des photos et documents officiels divulgués montrent l'ampleur de la violence des pouvoirs publics dans le Turkestan oriental.

Août 2022 Le rapport sur le Turkestan oriental de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, est publié avec beaucoup de retard et thématise les violations des droits humains. La Chine lutte contre sa publication et le déclare, comme attendu, mensonger.

Septembre 2022 Deux Ouïghoures visitent la Suisse et témoignent de leur détention dans des camps d'internement. L'opinion publique suisse se montre fortement préoccupée.

Septembre 2022 La Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats adopte une initiative visant à élargir au travail forcé le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables.

Septembre 2022 L'UE propose une loi sur les chaînes d'approvisionnement qui interdit les produits issus du travail forcé. Les ONG la considèrent comme importante mais insuffisante. La Suisse est de plus en plus à la traîne.

👏 Activités

A l'occasion des Jeux olympiques d'hiver 2022, Pékin a feint d'être ouvert au monde, mais a renforcé la répression à l'encontre des communautés ethniques et religieuses du Turkestan oriental et du Tibet. Face au silence du Conseil fédéral malgré la critique internationale, la SPM lui décerne, avec les organisations ouïghoures et tibétaines la « médaille d'or du silence ».

La solidarité avec les partenaires a constitué une priorité pour la SPM, aussi bien dans le cadre d'ateliers de stratégie en commun, de manifestations du Congrès mondial ouïghour à Genève que lors d'une action des organisations tibétaines lors du CIO à Lausanne. Un des temps forts fut la venue de deux femmes ouïghoures ayant toutes deux survécu aux camps d'internement dans le Turkestan oriental. Elles ont pu, lors de podiums, au Parlement et à l'ONU, témoigner de leur emprisonnement illégal, des tortures et de la violence difficilement imaginable.

😊 Succès

La SPM a apporté une expertise dans les médias suisses et s'est fait l'écho des partenaires ouïghour·e·s. Elle a étroitement collaboré au travail parlementaire concernant la responsabilité de la Suisse en Chine et s'est positionnée en tant que médiatrice entre la sphère politique et les communautés concernées. Cet engagement sur le long terme porte ses fruits : même des politicien·ne·s libéraux·ales réclament désormais des mesures concrètes contre la répression massive exercée par la Chine et pour une économie responsable. C'est ainsi que Corina Gredig (ZH/PVL) a déposé une intervention contre l'importation de marchandises en provenance du travail forcé chinois, qui a été approuvée par les Commissions des affaires juridiques des deux Conseils.

👁 Perspectives

La SPM renforce son engagement pour les droits humains en Chine. Le Conseil fédéral doit enfin donner la priorité aux droits humains par rapport au profit. La Suisse doit aussi s'engager de façon conséquente en faveur des droits humains au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. La SPM sera très vigilante sur les résultats de la prochaine rencontre de marchés financiers entre la Chine et la Suisse. Elle s'engagera en faveur d'une suspension de l'accord de libre-échange et une législation effective en matière de devoir de diligence des entreprises concernant le travail forcé. Elle continue de documenter les crimes commis dans le Turkestan oriental, avec en ligne de mire la violence liée au genre.

Arctique : La Russie belliqueuse rencontre l'opposition autochtone

Le travail de défense des droits humains n'a jamais été une mince affaire dans ce pays où règne l'autoritarisme. Mais depuis l'invasion de l'Ukraine par l'armée, le Kremlin démolit les médias, les ONG ainsi que les structures militantes et autochtones avec une fermeté sans pareil. Les courageux·euses partenaires de la SPM se sont organisé·e·s et opposent une résistance sans faille.



Photo : René Torres / GfbV

Les militant·e·s autochton·e·s Dmitry Berzhakov, Tjan Zaochnaya et Yana Tannagasheva.

🗣️ Activités

Depuis 2021, la SPM fait pression sur les grands groupes proches de l'Etat russe et les entreprises suisses liées. Elle soutient ses partenaires contre la violence étatique. Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine et en profitait dans le même temps pour renforcer la répression contre les autochtones. Afin de protéger ses partenaires, la SPM a tout de suite supprimé des contenus Internet qui permettaient leur identification. Certain·e·s autochtones ont pu fuir en mars et ont mis en place un réseau d'exilé·e·s pour les autochtones de Russie nommé ICIPR, (International Committee of Indigenous Peoples of Russia).

En juillet, les militant·e·s ICIPR ont participé à Genève au Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones de l'ONU (MEDPA). En collaboration avec la SPM, ils·elles ont organisé des podiums ainsi que des rencontres en haut lieu diplomatique, où ce fut l'occasion de montrer comment la guerre et les sanctions ont particulièrement touché les autochtones. La répression russe était même palpable au MEDPA où un représentant du gouvernement s'est comporté de façon ouvertement agressive à l'encontre de Yana Tannagasheva de la délégation ICIPR et a tenté de l'intimider.

Au Forum sur les entreprises et les droits de l'homme qui s'est tenu en novembre dernier, la SPM a réclamé, aux côtés de ses partenaires, le respect des droits des autochtones ainsi que la décriminalisation du militantisme autochtone.

😊 Succès

Suite à l'attaque contre Yana Tannagasheva lors du MEDPA, la SPM a soutenu sa plainte portée devant l'ONU et a relayé la voix des militant·e·s dans les médias suisses. Malgré des circonstances hostiles, la SPM a renforcé sa collaboration avec ses partenaires et soutenu l'ICIPR d'un point de vue financier et organisationnel.

👁️ Perspectives

La situation reste dangereuse pour les autochtones russes. Leur sécurité est hautement prioritaire. Dans cette perspective, la SPM renforce l'ICIPR afin qu'il puisse réaliser pleinement sa mission : contrer la propagande russe, informer sur les violations des droits humains et maintenir les relations avec les communautés autochtones de Russie. La SPM continuera de s'engager pour que le point de vue des autochtones ne se perde pas dans les débats sur la guerre d'agression russe. Nous soutenons aussi les militant·e·s sur les questions de sécurité.

● Février 2022 ● Mars 2022 ● Mars 2022 ● Juillet 2022 ● Août 2022 ● Novembre 2022

Le 24 février, les troupes russes envahissent l'Ukraine, en violation du droit international.

Le Kremlin réprime les manifestations, arrête les militant·e·s et s'en prend aux médias ainsi qu'aux ONG

Des autochtones en exil, dont des partenaires de la SPM, fondent l'ICIPR en réponse à la répression, la censure et l'infiltration des organisations autochtones par le régime.

La SPM accompagne à Genève ses partenaires à l'occasion de la rencontre déterminante de l'ONU pour les droits autochtones à Genève. Ils·elles prononcent des discours très écoutés et exposent leur situation critique à des diplomates de haut rang.

Août 2022 L'ICIPR et la SPM publient un rapport sur la situation des autochtones dans un contexte de guerre et de répression.

Novembre 2022 Une délégation autochtone se rend à Genève au Forum sur les entreprises et les droits de l'homme de l'ONU. La SPM organise leur déplacement ainsi qu'une rencontre avec les sphères politiques, économiques et les médias.

La SPM s'engage pour le respect des droits humains, que ce soit en rappelant aux entreprises leurs obligations en la matière ou en demandant aux politiques suisses d'agir. Quelques actions sont consignées ici : certaines donnent du courage, d'autres montrent clairement que les droits humains ne sont toujours pas respectés systématiquement:



Décision de justice concernant les éoliennes

La plus haute instance norvégienne a donné raison aux Årjel Fosen Njarke Sijte (une communauté samie). La construction du parc éolien de Fosen contrevient aux droits de la communauté autochtone. Alors que les conséquences de la construction illégale se faisaient en plus sentir pour la communauté samie, le groupe Fosen Vind ne montre nullement l'intention de démanteler le site et de le renaturaliser.



Pétition pour des multinationales responsables

La coalition pour des multinationales responsables a déposé le 1er décembre une pétition de 217 509 signatures demandant une loi pour des multinationales responsables. Cette loi veut obliger les entreprises à respecter les droits humains et les standards environnementaux aussi à l'étranger. La SPM a soutenu cette pétition puisque les mesures librement consenties ne suffisent pas pour que les entreprises agissent de façon responsable en matière de droits sociaux et d'écologie.



La Suisse au Conseil de sécurité de l'ONU

La Suisse a été élue au Conseil de sécurité de l'ONU en juin 2022. La SPM a rappelé la responsabilité qui en découle et souligne l'obligation pour la Suisse de participer à une politique de paix, de respect des droits humains et de protection de l'environnement dans le cadre de son soutien aux réformes de l'ONU et au renforcement des droits humains et des minorités.



Travail forcé en Chine

En 2022, une initiative parlementaire sur l'extension du devoir de diligence a été adoptée: Les entreprises doivent examiner leurs chaînes d'approvisionnement non seulement du point de vue des risques liés aux quatre minerais provenant des zones de conflit et du travail des enfants, mais aussi concernant le risque de travail forcé. La SPM se réjouit de cette avancée. Elle demande toutefois de prendre encore des mesures plus courageuses pour contrer le travail forcé dans le Turkestan oriental.



Arrêt du Tribunal fédéral contre le racisme

Le Tribunal fédéral l'a bel et bien confirmé : les deux co-présidents des Jeunes UDC de Berne ont enfreint la norme pénale contre le racisme. Le jugement porte sur une publication Facebook dans laquelle les deux hommes ont diffusé des messages antisiganes et dénigrants pour les Sintés et Roms nomades. La SPM a salué le jugement et espère qu'il servira de référence pour le traitement de propos racistes tenus dans la sphère publique.

Rapport financier

La SPM peut à nouveau se féliciter d'une année réussie, y compris sur le plan financier. Les liquidités sont assurées grâce à la base solide du capital propre. Sans le soutien généreux de nos membres, de nos donateurs·trices ainsi que de celui de diverses fondations et institutions, notre travail ne serait pas possible. La SPM tient à remercier ici vivement chacun·e de ces acteurs·trices. Elle utilise de manière efficace et ciblée les ressources mises à disposition et veille à les gérer de façon économe.

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIFS	2022	2021
LIQUIDITÉS	1 114 747.98	1 155 562.97
CRÉANCES DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS	3 878.18	3 267.29
RÉGULARISATION ACTIF	7 048.85	7 814.50
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	1 125 675.01	1 166 644.76
IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIÈRES	9 171.75	19 478.40
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	9 171.75	19 478.40
TOTAL DES ACTIFS	1 134 846.76	1 186 123.16

PASSIFS	2022	2021
FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	68 556.96	57 236.42
RÉGULARISATION PASSIF	63 267.85	159 963.31
TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME	131 824.81	217 199.73
CAPITAL DE FONDS	76 723.92	22 794.74
TOTAL DU CAPITAL DE FONDS	76 723.92	22 794.74
CAPITAL DE L'ORGANISATION	938 758.69	817 094.67
RÉSULTAT ANNUEL	-12 460.66	129 034.02
TOTAL DU CAPITAL PROPRE	926 298.03	946 128.69
TOTAL DES PASSIFS	1 134 846.76	1 186 123.16

Compte d'exploitation du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022

RECETTES	2022	2021
PRODUIT DES VENTES	848.80	596.70
COTISATIONS DES MEMBRES ET DON	1 818 023.58	1 849 537.43
CONTRIBUTIONS	200 169.06	117 826.80
AUTRES RECETTES	9 030.01	6 826.95
TOTAL DES RECETTES	2 028 071.45	1 974 787.88

CHARGES	2022	2021
CAMPAGNES ET PROJETS	980 861.17	816 458.96
CHARGES DE PERSONNEL	387 879.10	361 394.71
CHARGES ADMINISTRATIVES	106 946.40	104 975.59
CHARGES DE COLLECTE DE FONDS	523 964.06	524 805.75
AMORTISSEMENTS	16 333.40	15 320.00
TOTAL DES CHARGES	2 015 984.13	1 822 955.01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	12 087.32	151 832.87
RÉSULTAT FINANCIER	-6 897.70	-5 150.33
RÉSULTAT HORS PÉRIODE	28 908.90	52 000.00
RÉSULTAT AVANT MODIFICATION DU CAPITAL DE FONDS	34 098.52	198 682.54
RÉSULTAT DES FONDS	-46 559.18	-69 648.52
RÉSULTAT ANNUEL	-12 460.66	129 034.02

Principes comptables généraux

Les comptes de la Société pour les peuples menacés (SPM) sont établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC 21), aux RPC fondamentales et au Code suisse des obligations. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats.

Les comptes annuels 2022 ont été approuvés par le comité le 7 mars 2023, en vue de l'assemblée générale.

Les comptes annuels complets avec le rapport de révision peuvent être commandés auprès de la SPM ou téléchargés sur son site Internet :

www.gfbv.ch/fr/a-notre-sujet/rapport-annuel/

Rapport d'activité

Ce que nous sommes

La Société pour les peuples menacés Suisse s'engage pour la défense des droits des minorités et des peuples autochtones. Elle est une association telle que définie dans le Code civil suisse. Elle est la section suisse de la Société pour les peuples menacés International à laquelle aucune cotisation n'a été versée en 2022. Cette dernière possède également des sections en Allemagne, en Autriche, dans le Tyrol du Sud (Italie) et en Bosnie-Herzégovine. En outre, l'organisation compte des représentant·e·s dans plusieurs autres pays.

Ce que nous faisons

- Nous soutenons les actions entreprises au niveau local pour renforcer les droits humains des minorités et des peuples autochtones.
- Nous documentons et dénonçons les cas de violation des droits humains individuels et collectifs, pour lesquels nous exigeons des explications, des sanctions et des réparations, et cherchons des solutions avec les communautés concernées et toutes les parties prenantes.
- Nous représentons les intérêts de nos organisations partenaires vis-à-vis des autorités et des décideurs·euses, lorsqu'elles ne sont pas en mesure de le faire par elles-mêmes.

Les activités de fond réalisées en 2022 ainsi que les succès obtenus et les perspectives sont décrits dans le rapport annuel. Les résultats financiers correspondants figurent au chapitre « Rapport financier ».

Organisation

Les membres de notre comité sont élu·e·s pour une durée de deux ans (une réélection est possible). Il se compose des personnes suivantes :

Lisa Mazzone (présidente, élue jusqu'en 2022)
 Miges Baumann (vice-président, élu jusqu'en 2024)
 Lea Ackermann (élue jusqu'en 2022)
 Göpf Berwerger (élu jusqu'en 2023)
 Melanie Gajowski (élue jusqu'en 2024)
 Marianne Helfer (élue jusqu'en 2023)
 Eva Schmassmann (élue jusqu'en 2023)

Theodora Peter a démissionné de son poste de membre du comité. Elle a travaillé au sein de notre comité de 2014 à 2022. Nous avons beaucoup apprécié sa participation et la remercions pour son grand engagement.

Le comité s'est réuni cinq fois en 2022 et a effectué en tout près de 150 heures de travail non rémunéré pour la SPM.

Au cours de l'année 2022, en tout 12 collaborateurs·rices fixes ont travaillé pour la SPM, et 9 stagiaires. Les stages durent généralement entre 6 et 12 mois.

Nos soutiens

La plus grande partie des revenus est constituée des cotisations des membres et des dons. Fin 2022, la SPM comptait quelque 16 000 soutiens actifs, soit à peu près le même nombre que l'année précédente. La publicité destinée aux membres et aux donateurs·rices sert également à sensibiliser le grand public, conformément au but de l'organisation. Les nouveaux·elles membres et donateurs·trices sont recruté·e·s via des stands, lors de manifestations, par du porte-à-porte ainsi que par courrier postal.

Nous avons par ailleurs reçu des dons ainsi que des contributions de fondations et d'autres organisations pour divers projets spécifiques.

La SPM remercie du fond du cœur tou·te·s les membres, donateurs·rices, fondations et organisations pour leur généreux soutien. Sans eux·elles, notre travail ne serait pas possible. La SPM remercie également vivement ses collaborateurs·rices et ses stagiaires pour leur fervent engagement et leur énorme enthousiasme en faveur des droits humains !

Unissez-vous aux minorités et aux peuples autochtones

par le biais d'une
ADHÉSION



d'un
DON



ou d'un
LEGS



Agissez – soutenez-nous !

Notre engagement n'est possible que grâce à votre soutien.
Un grand merci pour votre contribution si précieuse !

Compte pour les dons : **IBAN CH05 0079 0016 2531 7232 1**



www.gfbv.ch/fr/agir



Merci!